



FKMFDA

Fédération Krav Maga France et Disciplines Associées



PROGRAMME

DIPLÔME D'INSTRUCTEUR FEDERAL

DESTINE AUX CLUBS

DESCRIPTIF

Le DIF est un diplôme fédéral permanent qui permet l'enseignement bénévole du krav maga ou des Techniques et Maîtrise d'Auto-Défense ou des disciplines associées. Ce diplôme permet également d'être l'enseignant principal d'un club, de participer à sa création et de délivrer des ceintures jusqu'à la ceinture marron.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

Pour s'inscrire à cette formation, le candidat doit :

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Être ceinture noire 1^{er} degré minimum.
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme (PSC 1 / SST) ou équivalent à jour.
- Être apte médicalement à la pratique et à l'enseignement du krav maga et des Techniques et Maîtrise d'Auto-Défense ou disciplines associées.
- Être titulaire de la licence FKMFDA pour la saison en cours.
- Posséder un passeport fédéral FKMFDA.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Formation d'une durée de 70 heures :

- 30 heures de formation dans un 1^{er} club,
- 35 heures de formation dans un 2^{ème} club au bon vouloir de l'élève,
- 5 heures examen final : théorique et pratique.

Le stage théorique – pédagogique de 15 heures (dont 10 heures d'encadrement et 5 heures de préparation des séances) doit se dérouler dans un club affilié à la FKMFDA ou autre club que le sien :

- Soit dans les 30 heures réparties de son club,
- Soit dans les 35 heures réparties dans le deuxième club de son choix.

Le tuteur ou parrain est l'enseignant principal du lieu de stage et est titulaire du DIF minimum.

OBJECTIFS

Les aptitudes et compétences visées et évaluables sont :

- Être capable de concevoir des exercices,
- Être capable de concevoir une séance,
- Être capable de concevoir un cycle de séance d'initiation et d'approfondissement selon le public,
- Être capable d'utiliser des méthodes pédagogiques adaptées,
- Être capable de conduire une séance d'initiation et d'approfondissement,
- Être capable de veiller à la sécurité,
- Être capable de s'auto-évaluer,
- Être capable de participer au fonctionnement de la structure.

CONTENUS :

Caractéristiques des différents publics	Les principes de l'animation
Construction d'exercices	Construction de séances
Règles de sécurité	Responsabilités de l'enseignant
Règlementation sportive fédérale	Fonctionnement des instances fédérales
Fonctionnement associatif	Projet de développement du club
Les outils de promotion	

MODALITES

METHODES MOBILISEES

Formation en Club. Cours théoriques, mises en situation, réflexions collectives.

Stage de 35 heures dans une structure affiliée à la FKMFDA.

Formation encadrée par des titulaires du niveau 4 minimum (DIF – CQP – etc....).

Dans le champ du sport, du krav maga, des Techniques et Maîtrise d'Auto-Défense et les disciplines associées, ou des professeurs de sport (cadre d'Etat du Ministère charge des Sports).

EXAMEN FINAL : MODALITES D'EVALUATION

Les épreuves certificatives notées en Acquis : les épreuves ne peuvent se compenser entre elles. Il faut valider toutes les épreuves pour valider le diplôme du DIF.

Dans le cas d'une acquisition partielle du diplôme, l'élève se verra dans l'obligation de repasser l'unité de valeur qu'il aura passée et de régler à nouveau le prix de la formation.

Dans le cas d'une acquisition, le bénéfice d'une épreuve acquise est valable définitivement.

Epreuve pédagogique : construction et animation d'une séance, suivi d'un entretien.

Rapport sur le DIF : pourquoi vous passez un DIF (deux pages minimum). Rapport à transmettre au siège de la FKMFDA 1 mois avant le passage de l'examen.

Epreuve de réglementation (QCM).

Attitude pendant la formation.

MODALITES D'INSCRIPTIONS – DELAIS - TARIF

Dossier d'inscription à envoyer **2 mois avant la date de l'examen** (le rapport du DIF du candidat devant parvenir au Président de la FKMFDA 1 mois avant la date de l'examen) à l'adresse suivante :

FKMFDA – siège social : 13 rue de la Friche Patey 27930 GRAVIGNY.
(contact : Jean-Pierre DUBOC – ☎ 06.98.47.19.88).

Accompagné des pièces suivantes :

- Fiche d'inscription à la formation d'instructeur fédéral dûment complétée et signée.
- Copie de la carte d'identité recto/verso (valide le jour de l'examen).
- Copie du dernier diplôme ceinture noire obtenu.
- Copie du PSC1 / SST ou diplôme admis en équivalence, en cours de validité (recyclage de moins de 2 ans recommandé).
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du krav maga ou des Techniques et Maîtrise d'Auto-Défense datant de moins de 6 mois, ou une attestation sur l'honneur et Cerfa 15699*01 questionnaire de santé.
- Copie de la licence FKMFDA pour la saison en cours.
- Photos : une photo à coller sur la fiche d'inscription et une sur le passeport fédéral FKMFDA si besoin.
- Un chèque de 200 € à l'ordre de la FKMFDA.

Nous invitons toute personne en situation de handicap moteur, sensoriel, psychique, atteint de DYS, ou autres, à prendre contact avec le Président de la FKMFDA, avant de s'inscrire à la formation souhaitée de manière à vous accompagner au mieux dans votre projet de formation.

FEDERATION KRAV MAGA FRANCE ET DISCIPLINES ASSOCIEES
Affiliée à l'ASPTT

Numéro de déclaration à la Préfecture de l'Eure : W 273009004

Agréée au Ministère de la Jeunesse et des Sports

Siège social : 13 rue de la Friche Patey 27930 GRAVIGNY

Tel : 06.98.47.19.88 - Email : federationkravmagafrance@gmail.com – Site : www.fkfmدا.fr